



Conférence en droit des familles

Le divorce

unine
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch

Jeudi 1^{er} novembre 2018

Aula de la Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26, Neuchâtel

swissuniversities

- 08 h 00 Accueil**
- 08 h 30 Ouverture de la journée**
Nicole Baur, cheffe de l'office de la politique familiale et de l'égalité du canton de Neuchâtel (OPFE)
- 08 h 35 Allocution**
Monika Maire-Hefti, conseillère d'État, cheffe du Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel
- 08 h 45 Panorama des modifications législatives récentes en droit des familles**
Sabrina Burgat, chargée d'enseignement en droit de la famille, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel
- 09 h 30 Les conséquences pratiques des récentes modifications en droit des familles**
Béatrice Haeny, avocate spécialiste FSA en droit de la famille, députée au Grand Conseil du canton de Neuchâtel, membre de la commission consultative de l'OPFE
- 10 h 15 Pause**
- 10 h 45 Présentation du service d'évaluation et d'accompagnement de la séparation parentale du canton de Genève**
Amarda Thanasi, cheffe de service, office de l'enfance et de la jeunesse du canton de Genève
- 11 h 30 Comment l'enfant vit-il la séparation de ses parents ?**
Séverine Cesalli, psychiatre, psychiatrie et psychothérapie d'enfants et adolescents, Martigny
- 12 h 30 Repas de midi**
- 13 h 45 Présentation des actions de diverses associations**
- a. Mouvement de la Condition Paternelle Neuchâtel**
Pierre Muhlemann, président, membre de la commission consultative de l'OPFE
 - b. Fédération suisse des familles monoparentales**
Corinne Eggs Milhit, assistante sociale, HES
 - c. Ecole des grands-parents de Neuchâtel**
Jean-Michel Erard, fondateur et président, membre de la commission consultative de l'OPFE
- 14 h 45 Le rôle de la médiation dans les conflits en droit des familles**
Katharina Jeger, médiatrice à Médiation Fribourg
- 15 h 30 Table ronde avec les intervenant-e-s de la journée**
- 16 h 15 Clôture de la journée**

Finance d'inscription (comprend repas, pause et documentation)

Prix colloque

CHF 100.-

Délai d'inscription

Lundi 22 octobre 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 16 octobre 2018. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Salle C46
Aula de la Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel
Tel. : 032 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur **www.publications-droit.ch**, par e-mail à **droit.formation@unine.ch** ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la conférence en **droit des familles du 1^{er} novembre 2018** et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail :

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Localité :

Tél. prof. :

E-mail :

Je prendrai part au repas de midi :

oui

non

Date :

Signature :